



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

vols

Question écrite n° 19731

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le problème de marquage des vélos et du fichier informatisé des vélos volés. Le vol de vélo demeure l'un des principaux obstacles à la pratique du vélo en ville. Or celle-ci représente une des solutions à la pollution de l'air et à la congestion de nos villes. On peut citer l'exemple de l'Allemagne, où la police marque les vélos des cyclistes qui le souhaitent et leur délivre un « passeport vélo » reprenant les principales caractéristiques du vélo et son numéro. Cela a deux effets : la diminution du nombre de vols de vélos (20 à 30 % selon les villes allemandes) et l'augmentation du nombre de vélos retrouvés par leur propriétaire. En conséquence, il lui demande de mettre en place un marquage des vélos, un fichier informatisé des vélos volés et des contrôles réguliers des vélos.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire évoque les difficultés liées à la pratique du vélo en ville en raison notamment des nombreux vols de bicyclettes et propose, en vue d'y remédier, la mise en place d'un marquage des vélos et d'un fichier informatisé des vélos volés. L'usage du vélo en ville est effectivement l'une des solutions les plus pertinentes pour lutter contre la pollution et l'encombrement urbain. Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics réfléchissent aux meilleures façons de promouvoir l'utilisation du vélo. A ce jour, en France, la tendance générale est à l'encouragement systématique des initiatives locales. Dans cette perspective, un comité de suivi vélo a été institué en 1995 au niveau national. Il associe des représentants d'associations d'usagers et des différentes administrations (équipement, environnement, jeunesse et sports, tourisme) pour coordonner les actions en faveur du vélo. Parmi les actions de ce comité figure l'organisation du concours « Vélo d'or » destiné à faire connaître et à encourager les initiatives variées émanant des collectivités locales, d'entreprises et d'associations d'usagers. Ainsi, pour l'édition 1998 de ce concours, ont été retenus plusieurs thèmes dont celui de la lutte contre le vol ; cela va de la multiplication d'arceaux jusqu'à l'installation de parcs gardés dans des lieux très fréquentés, en passant par la mise au point de dispositifs de marquage du vélo. Cette instance pourrait engager une réflexion sérieuse sur la question sensible du vol des vélos et de son suivi. A cet égard, l'immatriculation des cyclomoteurs, qui doit prochainement intervenir, constituera un des éléments pertinents d'analyse permettant d'évaluer l'efficacité, en termes de lutte contre le vol, d'un marquage systématique des vélos et de la création d'un fichier informatisé des vélos volés.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19731

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 1998, page 5383

Réponse publiée le : 30 novembre 1998, page 6581